Septicémie due à Clostridium oedematiens, *type A*, *sur les Tortues de la Ménagerie des Reptiles du Muséum*

Par Ach. Urbain, E. Dechambre et Geneviève Piette.

Au cours des années 1949 et 1950, une épizootie particulièrement grave a sévi sur les Tortues de la Ménagerie des Reptiles du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Au total 13 Tortues ont été atteintes et toutes ont succombé à l'infection : 6 Tortues rayées de Madagascar (*Testudo radiata* Schaw), 6 Cistudes (*Emys orbicularis* L,) et 1 Tortue éléphantine (*Testudo elephantina* Gunther).

Ces animaux ont tous succombé dans leurs parcs sans avoir présenté rien d'anormal si ce n'est, dans quelques cas, un peu d'inappétence et une certaine difficulté à se déplacer.

En partant du foie et des œdèmes sous-cutanés du cou, il a été obtenu, par ensemencement en bouillon sous huile de vaseline, avec un cube de blanc d'œuf et un cube de foie, un germe anaérobie, dont l'étude bactériologique, pratiquée à l'Institut Pasteur, par A. R. Prévot, a montré qu'il s'agissait d'une souche anormale de *Clostridium œdematiens*, du type A [1]. Avec cette souche, un vaccin a été préparé par les soins de A. R. Prévot, de la façon suivante : on ensemence une souche de 24 heures dans un flacon de bouillon V. F. glucosé à 5 p. 1000, et après 4 jours d'étuve, on formole à 8 p. 1000, on remet à l'étuve 8 jours, on contrôle le 10e jour et si la culture est complètement inoffensive, le vaccin est réparti en ampoules de 10 cc.

Ce vaccin a été utilisé, à titre préventif, sur toutes les Tortues de la Ménagerie des Reptiles dont le nombre était de 58. Il fut utilisé en deux injections à 6 jours d'intervalle à raison de doses allant de 0 cc 5 à 5 cc, suivant la taille et le poids de l'animal.

Les résultats obtenus furent satisfaisants, un seul des animaux traités succomba ultérieurement à l'infection. On doit cependant souligner qu'à certaines d'entre elles particulièrement rares (4 Tortues éléphantines) montrant de l'inappétence, il fut administré préventivement, en attendant la préparation du vaccin et par voie sous-cutanée, de la pénicilline G, à la dose de 250.000 unités par

1. Se reporter au travail paru dans les *Ann. de l'Inst. Pasteur*, t. LXXIX, août 1950, p. 203, par A. R. Prévot, Ach. Urbain, J. Nouvel et Geneviève Piette.

animal, qui a été heureusement complétée par l'effet de la vaccination.

L'origine de cette épizootie, comme nous l'avons déjà souligné, est vraisemblablement intestinale, comme l'hépatite nécrosante du mouton qui est sous la dépendance d'un germe comparable. Mais dans cette épidémie, la prédominance des phénomènes enzymatiques sur les phénomènes toxiques a été telle qu'on a pu observer l'éclatement de la carapace par les dégagements gazeux.

Par contre, dans l'épatite nécrosante du mouton, le germe est très toxique et, comme le fait ressortir A. R. Prévot, on ne constate jamais de dégagements gazeux.

Il est donc vraisemblable d'admettre que la souche étudiée soit le résultat d'une mutation provoquée par le passage sur la Tortue.

Laboratoire d'Éthologie des Animaux sauvages du Muséum.